



Déclaration des représentants des personnels de l'ONF

lors du conseil d'administration du 16 décembre 2020

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les administrateurs

Il y a maintenant un an et demi, une mission interministérielle faisait des propositions pour l'avenir de l'ONF. Ces propositions étaient loin de faire l'unanimité, mais avaient le mérite de permettre l'engagement d'un débat sur le sujet. À l'époque, par un communiqué de presse interministériel, les ministères de tutelle de l'ONF ont fait savoir qu'ils renaient immédiatement certaines propositions dont le projet de filialisation que nous contestons. Rien n'a été décidé pour le financement de l'ONF, notamment sur le CAS pensions, principale source de l'aggravation du déficit de l'ONF, que la mission préconisait pourtant de compenser.

Depuis 18 mois, que s'est-il passé ?

- La convention citoyenne pour le climat a fait la proposition suivante « *Le réchauffement climatique s'intensifie et en parallèle, la probabilité des incendies dans les forêts de notre pays. Les forêts étant indispensables pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et pour la sauvegarde de notre biodiversité, son entretien et sa surveillance sont donc primordiales. Il est donc de ce fait impératif de pérenniser l'existence de l'Office National des Forêts (ONF) et d'en augmenter ses effectifs. Par ailleurs, il est essentiel que cet organisme reste public pour en garantir une gestion nationale et indépendante de tout intérêt financier privé* ». A l'époque, le Président de la République a semblé approuver cette mesure, comme toutes les autres
- La députée Anne-Laure CATTELOT, dans un rapport commandé par le 1^{er} ministre, a préconisé de consolider les effectifs dédiés à la forêt et la politique forestière.
- En juin 2020, Monsieur le Président, vous vous étiez engagé à ce qu'un conseil d'administration extraordinaire permette un débat entre les administrateurs sur le projet de contrat, avant toute rédaction définitive.
- Le projet de budget du ministère de l'Agriculture qui prévoyait la suppression de 95 ETP à l'ONF en 2021 a été modifié en première lecture par les députés et les sénateurs, qui ont supprimé cette disposition.

Autant de signaux d'espoir d'un vrai débat sur l'avenir des forêts publiques françaises et de leur gestionnaire unique, l'Office National des Forêts.

Dans le même temps, l'aggravation sans précédent de la situation sanitaire des forêts, et un budget 2020 sans nouveau soutien de l'État et dont le déficit initial s'est fortement aggravé avec la crise COVID, démontraient encore plus la nécessité de solutions de fond.

Mais depuis quelque temps c'est la douche froide :

- Avec la crise actuelle, il faut préserver l'économie quoi qu'il en coûte. Les milliards sont déversés sans contreparties sur les industries les plus génératrices de gaz à effet de serre, mais la filière bois, qui emploie pourtant plus de personnes que l'automobile, ne percevra que 200 millions d'Euros.
- Des articles d'une presse en général bien informée, révèlent les intentions réelles du ministère du Budget : poursuivre massivement les suppressions d'effectifs à l'ONF, externaliser les missions d'intérêt général, revenir sur les amendements au projet de loi de finances 2021.
- La discussion sur le contrat État/ONF est repoussée de semaine en semaine. Le premier projet transmis par la direction aux représentants de l'ONF n'est qu'une coquille vide sur le plan technique, et rien n'y figure sur les moyens. Le directeur général clame à qui veut l'entendre qu'il ne voit d'ailleurs aucune raison pour que les réductions d'effectifs ne se poursuivent pas à l'ONF
- Le projet de budget qui nous est présenté aujourd'hui est catastrophique. Il supprime à nouveau 95 ETP à l'ONF. Il ne répond en rien aux enjeux et aux attentes. Il aggrave la situation financière en prévoyant une augmentation sans précédent de l'endettement à plus d'un demi-milliard d'euros, alors que les banques manifestent des réticences à suivre l'endettement de l'ONF.
- La direction avance à marche forcée sur les projets de réorganisation et de filialisation des activités conventionnelles. Le dialogue social est à nouveau rompu.

Mesdames et Messieurs les administrateurs, depuis des années, nous vous alertons sur la nécessité impérieuse d'une véritable politique forestière française et sur la dégradation de la situation du principal opérateur de cette politique, l'Office National des Forêts.

Nous faisons aujourd'hui le constat que l'Etat ne prend pas ses responsabilités et abandonne l'ONF.

Une nouvelle fois, nous vous alertons solennellement : la baisse des effectifs, l'augmentation des charges de travail, l'arrivée de nouvelles missions, les incertitudes grandissantes pour l'avenir, réorganisations incessantes, auxquelles s'ajoutent deux crises sanitaires majeures (celle liée à la COVID-19 et celle qui touche les forêts), portent atteinte à la santé des personnels. **L'Office National des Forêts est aujourd'hui exsangue et ses personnels sont à bout. Tous les indicateurs montrent que les risques psychosociaux sont à leur paroxysme. Lorsque des drames surviendront, vous ne pourrez pas dire que vous n'étiez pas au courant...**

Le temps de la forêt n'est pas celui des mandats politiques, et les décisions qui ne sont pas prises aujourd'hui auront de graves conséquences à long terme sur les risques naturels, la santé publique, la biodiversité et l'économie de la filière bois.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les administrateurs, **au nom de l'ensemble des représentants des personnels de l'ONF, quel que soit leur statut**, nous vous demandons de défendre l'ONF et la santé de ses personnels en exigeant l'annulation de ce projet de budget initial et la présentation dès que possible d'un nouveau projet de budget déclinant le futur contrat État/ONF, les soutiens à venir de l'État en direction de l'Établissement public, les impacts du plan de relance et augmentant les effectifs pour la période 2021-2025.

Nous espérons que vous déciderez de soutenir l'ONF dans cette période tellement critique.

Les représentants des personnels
de l'Office National des Forêts